

tion à Mr. le Marquis de Monteynard, qui expédia sur le champ des ordres du Roi au Colonel pour disposer des emplois vacans, surtout en faveur de ceux qui n'ont pas trempé dans la cabale, formée à l'Isle de France, pour déshonorer au Lieutenant-Colonel; & le 17. Juillet le jugement fut exécuté, les emplois furent donnés en présence de toutes les troupes qui sont à Lille, & le 19. les Officiers condamnés à garder prison ont été conduits de Lille, sous escorte, dans différentes Citadelles du Royaume. Leur sort touché tout le monde, parce qu'étant au service depuis longues années, ils n'ont jamais mérité de reproches qu'à cause de la mauvaise humeur qu'ils ont prise de ce qu'on leur avoit donné un Lieutenant-Colonel qui n'étoit point de leur Corps.

Le Conseil de guerre qui se tient aux Invalides à Paris, relativement à une réforme de fusils ordonnée sous le Ministère du Duc de Choiseul, a fait arrêter quelques personnes soupçonnées de les avoir revendus au Gouvernement à un prix plus haut que leur valeur. Mais Mr. de Gribeauval, qui jouit de l'estime publique, n'a d'autre part à cette affaire que d'avoir appuyé les sollicitations de Mr. de Bellegarde pour obtenir des Juges de sa conduite dans la réforme des armes. Cet Officier Général n'y est ainsi nullement intéressé personnellement.

Dans un travail relatif à la Maison de Mgr. le Comte & Madame la Comtesse d'Artois, l'Evêque de Cahors a été nommé premier Aumônier de cette Princesse à la place de l'Evêque de Saint-Omer, qui avoit donné sa démission. Ce sera le Comte de Broglie, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général de ses Armées,